

Convention Atout France - CFET : renforcer, à l'international, l'attractivité des formations françaises en tourisme

ARTICLE

Le 17 janvier 2019, Georges Rudas, Président de la Conférence des Formations d'Excellence au Tourisme (CFET), et Christian Mantei, Directeur général de Atout France, ont signé, en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, une convention de partenariat. Objectif : renforcer à l'international la promotion des formations françaises dans le domaine du tourisme.

Lancée le 6 mars 2018 au Quai d'Orsay, la CFET, soutenue par quatre Ministères, l'IFT, Atout France et Campus France, est composée de 43 adhérents (formations en tourisme, entreprises, organismes institutionnels et fédérations professionnelles.)

L'association poursuit trois objectifs principaux :
- Renforcer l'adéquation entre les formations membres de la CFET et les offres d'emploi des entreprises membres de la CFET ;
- Promouvoir à l'international les formations des établissements membres de la CFET et y attirer les talents étrangers ;
- Etre un laboratoire de réflexion et de prospection du secteur du tourisme.

Grâce à la convention signée aujourd'hui, la collaboration entre la CFET et Atout France prend une dimension nouvelle. Les communications de la CFET seront désormais relayées auprès des principaux décideurs étrangers du tourisme par le réseau de Atout France à l'international. De même, l'Agence mènera des actions de sensibilisation ciblées auprès des professionnels du secteur sur certains marchés à la demande de la CFET.

Par ailleurs, la CFET participera au salon *Rendez-vous en France* organisé chaque année par Atout France ainsi qu'à des rencontres avec des experts du tourisme ou salons BtoB, afin de présenter son offre de formations d'excellence aux professionnels étrangers. Atout France facilitera l'organisation de ces événements et la mobilisation des experts et acteurs locaux. Des actions sur les marchés européens sont d'ores et déjà prévues pour 2019.

Enfin, Atout France partagera avec la CFET ses travaux sur les attentes des clientèles internationales afin que l'association puisse orienter au mieux la promotion des formations d'excellence françaises en tourisme à l'étranger.

Christian Mantei, **Directeur général de Atout France**, a déclaré *: en tant que membre du Conseil d'orientation et du Comité de labellisation des formations, Atout France est consciente de l'importance des actions que porte la CFET et a d'ailleurs, dès l'origine, fortement soutenu sa création. C'est pourquoi, il nous a paru essentiel de poursuivre le travail engagé en signant cet accord de collaboration renforcée*.

Pour Georges Rudas, Président de la CFET : *Atout France possède un réseau de promotion unique auprès des professionnels du tourisme dans le monde. Je me réjouis de la signature de cette convention entre Atout France et CFET qui constitue une très belle opportunité pour contribuer à la promotion de l'excellence de la France dans l'économie du tourisme.*